

VOUS PROPOSE
UN PARCOURS DE FORMATION
DU 16 MAI AU 01 JUILLET 2022

**POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI SOUHAITANT SE
PROFESSIONNALISER DANS L'AIDE À LA PERSONNE
À DOMICILE OU EN INSTITUTION**

OBJECTIFS GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre à de futurs professionnels de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne en perte d'autonomie sous la supervision d'un soignant

► CAPACITÉS VISÉES :

1. Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Capacité à :

- Tenir compte des rythmes et des envies de la personne
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne
- Etablir une relation d'accompagnement adaptée dans les actes de la vie quotidienne
- Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne

2. Réaliser les soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Capacité à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
- Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires
- Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant

► CONTENU ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

› DÉCOUVERTE DU MILIEU PROFESSIONNEL DU SOIN À LA PERSONNE (21H00)

- La personne, ses besoins fondamentaux. Autonomie et droit des patients.
- La santé, notion de santé publique.
Fonctionnement des établissements de santé et médico-sociaux
- Le soin, prendre soin, l'accompagnement et le rôle de soignant. L'équipe de soins, la responsabilité des divers professionnels de santé, organisation de l'activité

› PRENDRE SOIN DE LA PERSONNE ÂGÉE (17H00)

- Vieillesse physiologique et psychologique de la personne âgée, respect des droits de la personne âgée, contexte environnemental et socio-économique de la personne âgée.
- Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)
- Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge à domicile

› RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA PERSONNE ÂGÉE (18H00)

- La posture professionnelle (bienveillance, empathie)
- L'observation de la personne
- La relation avec la personne avec ou sans les troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie
- La relation avec les résidents, les aidants et les membres de l'équipe
- Organisation du travail en équipe
- L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/comportement professionnel

› PROTÉGER LA PERSONNE ÂGÉE (7H00)

- La lutte contre la propagation du virus de la covid 19
- Les précautions standard et complémentaire, le lavage des mains
- La prévention des chutes

› AIDER À LA RÉALISATION DES SOINS AUPRÈS DE LA PERSONNE ÂGÉE (21H00)

- Préalables aux soins : critère de qualité de soin
- Respect intimité dans les soins
- Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage/déshabillage, élimination, urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne
- Ergonomie : gestes et postures
- La transmissions des informations

› RETOUR ET PARTAGE D'EXPÉRIENCE (7H00)



Un certificat de réalisation sera distribué aux personnes ayant suivi le parcours de formation permettant :

- La dispense de sélection pour l'accès à la formation d'aide soignant,
- Et pour la formation conduisant au DEAS Dispense de sélection à la formation mais aussi dispense d'une période de stage de 5 semaines pour valoriser le parcours déjà réalisé.



PUBLIC

Demandeurs d'emplois identifiés par les services de Pôle Emploi

PROFIL REQUIS

Personnel en poste démontrer des aptitudes et avoir préférentiellement une expérience personnelle et/ou professionnelle ou de stage de 3 mois, qui permet de préjuger des aptitudes nécessaires aux métiers de l'aide à la personne



DURÉE

13 journées de 7 heures soit une session de 91h00 en présentiel dans les locaux d'ACTIONN ATOUT FORMATIONS Bvd Emile Lauret, 12100 MILLAU.



RÉFÉRENT HANDICAP

Véronique Racine

Le programme détaillé vous sera communiqué après validation de votre inscription, conformément aux critères de l'indicateur 1 du référentiel Qualiopi.

